

EVENEMENTIEL PREVENTION Bien VIVRE Bien VIEILLIR

APPEL A PROJET – Règlement de participation.

• CONTEXTE

La CARSAT Aquitaine et ses partenaires de l'inter régimes (organismes de protection sociale) se sont mobilisés sur la période 2013- 2015 pour la prévention du Bien Vieillir en organisant une tournée de représentations théâtrales de la pièce « Vieillir c'est Vivre ! » jouée par la compagnie 5° saison.

Cette action de prévention a connu un large succès dans toute la région et a permis de faire connaître les ASEPT (Association Santé Education Prévention sur les Territoires) qui sont les opérateurs de terrain des caisses de retraite.

Le spectacle a été joué à 16 reprises en Aquitaine et a été vu par plus de 7700 personnes. Il a entraîné l'inscription de plus de 25% des spectateurs à des actions de prévention.

Fortes de cette expérience et dans le contexte des Conférences de financeurs et de la multiplication rapide d'actions de prévention par divers prestataires, les caisses de retraite ont souhaité appuyer leur influence et leur légitimité à promouvoir leur label du Bien Vieillir. En conséquence, elles ont proposé sur la période 2016_2018 un nouveau spectacle intitulé « Avant j'étais Vieux » et une tournée de 51 représentations a été engagée sur la région.

Au 04 octobre 2018, 28 représentations ont eu lieu et 9044 personnes ont vu le spectacle. Ce spectacle musical alliant théâtre et musique a pour objectifs de sensibiliser le public des seniors à la prévention, promouvoir le bien vivre et plus globalement inciter chacun d'entre nous à prendre de soi et des autres.

Les retours du public sont très positifs, les messages de prévention ont été bien perçus et les personnes sont plus réceptives à entrer dans des programmes de prévention pour apprendre les bonnes pratiques dans leur vie quotidienne.

Afin de poursuivre et de consolider la dynamique de prévention enclenchée par les spectacles qui viennent en soutien de la politique de prévention des caisses, ces dernières se proposent de monter un nouveau projet avec une tournée régionale pour toucher un plus large public de retraités mais aussi d'actifs car les actifs d'aujourd'hui sont les retraités de demain.

• OBJECTIF STRATEGIQUE

Appuyer l'action des institutions par un temps fort de communication et promouvoir la légitimité des caisses à proposer des actions de prévention:

- Faire la promotion d'un vieillissement réussi
- Mettre en lumière le pouvoir d'agir non seulement des seniors mais aussi des publics plus jeunes à prendre soin d'eux-mêmes
- S'adresser à tous les types de publics (jeunes et moins jeunes, actifs, retraités....)
- donner un message positif sur la prévention aux partenaires et au public,
- donner un regard positif sur l'avancée en âge, voir le vieillissement comme une richesse pour la société et non comme un handicap
- miser sur la prévention comme mode de vie et non comme une contrainte.
- Prévenir c'est prendre soin de soi

• OBJECTIF OPERATIONEL

Créer un évènementiel et organiser une tournée dans la région Aquitaine (départements : 24,33,40,47,64) en :

- privilégiant l'aspect amusant et humoristique
- associant théâtre, musique et danse
- délivrant des messages autour du prendre soin de soi et de la mobilisation de ses ressources plutôt que se focaliser sur ses incapacités fonctionnelles,

• PUBLIC

Tous publics

Les partenaires des institutions.

Les institutions

• ACTION / CONTENU DE L'EVENEMENT

✓ Conception du spectacle :

Concevoir et réaliser un spectacle musical « type Broadway » sur la prévention, le Bien vivre et le « Prendre soin de soi ». Le spectacle permettra de mettre en lumière, dédramatiser, interpeller,

provoquer le public sur les comportements en prévention. Les mots clefs : **découvrir la prévention autrement.**

Le fil conducteur du spectacle pourrait être le Bien vivre à travers les époques ou 100 ans de prévention. Travail à travers les époques sur les représentations autour de la prévention (par ex : fumer près d'un bébé dans les années 60 n'est plus acceptable en 2018), l'évolution des comportements en prévention qui permet d'arriver à nos jours avec une espérance de vie jamais atteinte dans l'histoire des hommes. « La Prévention ça marche !! ».

Ce travail de recherche historique et de validation des messages qui seront véhiculés dans le spectacle sera confié à un professionnel choisi par les Caisses de retraite. Une collaboration devra être engagée entre ce professionnel et l'auteur du spectacle.

La prévention à travers les âges devra être soutenue non seulement par un scénario, une histoire humaine (amour, amitié...) mais aussi par les musiques et les danses de chaque époque clef depuis 100 ans.

Pour ce faire, il serait intéressant de monter des partenariats avec des écoles de danseurs amateurs dans chaque département pour permettre un ancrage local du spectacle et la mobilisation des ressources de terrain.

De la même manière, des contacts avec des écoles de comédie musicale seront pertinents.

Pour le spectacle, il conviendrait de prévoir :

- La création originale d'un spectacle musical
- Des musiciens professionnels : de 2 à 5
- Des comédiens professionnels : de 2 à 6 (comédiens, chanteurs)
- Des danseurs : de 4 à 10 (en privilégiant les danseurs amateurs)

Le scénario du spectacle doit être une création et les musiques et chansons peuvent être soit des créations soit des reprises.

Des références à des musiques, chansons ou films connus des différents publics pourront être utilisés.

L'aspect ludique et humoristique sera à privilégier sans négliger les moments d'émotion qui permettent d'intégrer les messages sous tendus.

Selon la mise en scène retenue, les décors et costumes pourront rester simples.

Les institutions fourniront toute la documentation et les contacts nécessaires pour l'appropriation par les concepteurs du spectacle des messages de prévention qui seront véhiculés.

✓ **Tournée de représentations**

Au moins 30 spectacles sur la région répartis comme suit :

- Gironde : 8
- Dordogne : 5
- Lot et Garonne : 5
- Landes : 5
- Pyrénées Atlantiques : 7

Il sera demandé d'organiser les spectacles dans des salles pouvant accueillir au moins 200 personnes.

✓ **Accueil :**

Le prestataire devra intégrer dans le budget une prestation hôtesse d'accueil.

Les équipes des caisses de retraite et les ASEPT pourront participer le jour des représentations pour aider au placement des personnes, remettre des questionnaires de satisfaction, tenir des stands, etc.

✓ **Horaires :**

Afin de toucher une large palette de publics, les spectacles pourront se dérouler l'après-midi ou en soirée.

✓ **Moment convivial**

Afin de favoriser les échanges et permettre aux spectateurs de visiter les stands des institutions ou des partenaires qui pourront être mis en place après la représentation, il conviendra d'organiser un moment convivial avec douceurs et boissons non alcoolisées quand les locaux le permettront.

Il est fortement souhaité que les boissons et denrées alimentaires soient bio et locales et que les consommables soient biodégradables, recyclables ou réutilisables.

✓ **Billetterie/ réservation**

Les spectacles étant gratuits pour les seniors, un dispositif de réservation/billetterie devra être mis en place

✓ Communication

En collaboration avec les secteurs communication des Caisses de retraite, le prestataire devra élaborer :

- Le plan de communication,
- La création graphique,
- Un kit de communication (affiche, flyer, communiqué de presse, bande annonce, site internet, réseaux sociaux...), devra être élaboré en intégrant les contraintes des caisses de retraite (logo, label,...)
- Relations Presse (dossier de presse, communiqués de presse, relance...),
- Affichage,
- Achats publicitaires.

• ECHEANCIER

Le calendrier proposé est le suivant :

Novembre 2018 : appel à projets auprès des organisateurs de spectacles

Décembre 2018 : choix de l'organisateur de spectacle et réservation du budget par les institutions

1^{er} semestre 2019 : conception et répétitions du spectacle musical

2^e semestre 2019 : organisation d'une avant-première dans un département d'Aquitaine

2019-2020 : organisation des 30 représentations en Aquitaine.

• PORTAGE DU PROJET :

Après validation par les institutions, le projet sera porté par l'organisateur de spectacle retenu.

Des points d'avancement du projet seront organisés très régulièrement entre l'organisateur et les caisses commanditaires.

• PROPOSITION :

Il est demandé au gestionnaire de spectacle candidat de transmettre sa proposition qui devra comprendre les points suivants accompagnés des devis correspondants:

- **Conception / répétitions/ avant-première du spectacle**

- **Organisation de 30 spectacles en région Aquitaine selon la répartition départementale citée supra**
- **Organisation des 30 moments conviviaux d'après spectacle**
- **Communication et billetterie/réservation**

Il est demandé au gestionnaire de spectacle de transmettre sa proposition au plus tard le :

26 novembre 2018 inclus par courriel à :

CARSAT Aquitaine

A l'attention de Mme Sylvie BERARDI – sylvie.berardi@carsat-aquitaine.fr

Et Christelle AZEMA – christelle.azema@carsat-aquitaine.fr
